APERÇU DES RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES DE L'ATELIER

PRÉPARÉ PAR L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Feedback de l'atelier

Feedback de l'atelier

- □ Rapport de l'atelier
 - Compilation de toutes les matrices préparées par les participants
 - Résumé des discussions principales

- Les présentations et le contenu des classeurs
 - Seront disponibles
 pour être téléchargés
 sur le site du FCPF

La méthodologie de l'atelier

- Les approches méthodologiques utilisées à l'atelier peuvent être téléchargées à partir du site Web de Peter O'Hara (en anglais)
 - http://participatorynrm.com/
- Objectif transversal de l'atelier
 - Une meilleure compréhension de certaines méthodologies participatives, afin que les participants puissent les mettre en œuvre dans leurs pays (les cartes, la révision participative des documents...)

Analyse du contexte des pays par rapport à l'inclusion sociale dans la REDD+ (Jour 1) : Quelques résultats

Apéritif pour le travail à développer aujourd'hui

Quelques aspects clés relevés par les pays : Défis et enjeux clés

- Renforcer les capacités techniques et financières des parties prenantes
- Cohérence du mécanisme REDD+ avec le contexte légal et institutionnel du pays, par exemple, avec la législation forestière ou minière
- Insécurité juridique du régime foncier
- Existence d'un régime foncier coutumier
- Planification limitée de l'utilisation de terres
- Les moyens et la durée de la consultation versus le besoin d'avoir une consultation la plus ample possible

Quelques aspects clés relevés par les pays : La consultation et la participation

- Plusieurs pays ont relevé l'existence de plateformes diverses de la société civile engagées dans le processus de C&P lié à la REDD+
- Nécéssité de renforcer la participation et l'implication des femmes et des groupes vulnérables dans le processus
- Il faut prendre en compte les contextes locaux dans les processus de consultation et de participation

Quelques aspects clés relevés par les pays : Le SESA

- Instruments et expertises divers chez les pays (par exemple touchant à l'évaluation environnementale et sociale) qui pourraient appuyer le processus SESA
 - Parfois ces instruments intègrent déjà des différentes formes de consultation et même des critères indicateurs environnementaux et sociaux
- Certains pays ont déjà des groupes thématiques pour l'analyse des aspects environnementaux et sociaux

Quelques aspects clés relevés par les pays : Les mécanismes de règlement de plaintes (MRP)

- Toutes les équipes ont indiqué l'absence d'un dispositif de gestion des plaintes pour la REDD+
 - Néanmoins d'autres équipes ont mentionné l'existence d'instances administratives et coutumières qui tranchent des conflits, même si elles n'ont pas été spécifiquement conçues pour la REDD+
- Contradictions entre les lois coutumières et les lois modernes
 - Quelle est la place du droit coutumier dans le MRP ?

Séances thématiques

- Consultation et participation
- SESA
- Mécanismes de règlement de plaintes

Séance sur la consultation et la participation

- Les parties prenantes doivent être impliquées dès le début du processus de consultation et participation
- L'importance de l'accès à l'information avant la consultation
- Il est nécessaire de documenter le processus de consultation et participation

Séance sur la consultation et la participation

- Equipe 2
 - Phases clés d'un Plan de consultation et de participation

Se fixer des objectifs

Identifier les différents acteurs (parties prenantes)

Déterminer les enjeux a relever suivant les types d'acteurs

Méthodologie de conduite de la consultation

Capitalisation et valorisation des préoccupations

Séance sur le SESA

- La REDD+ doit être durable sur le plan social et environnemental
 - Le SESA est un processus analytique et participatif itératif (continu) d'évaluation environnementale et sociale
- Un des résultats attendus du SESA, c'est de raffiner la stratégie nationale REDD+ par rapport aux analyses environnementales et sociales faites dans le SESA
 - Mentionné par l'équipe de consultants 3
- Un autre résultat du SESA, c'est le développement d'un Cadre de gestion environnemental et sociale (CGES) qui touchera aux à la gestion des risques environnementaux et sociaux.
 - Ces risques sont liés aux impacts des politiques, actions et projets pendant la mise en œuvre de la stratégie REDD+

Séance sur les mécanismes de règlement de plaintes

- Les griefs liés à la REDD+ peuvent s'aggraver s'ils ne sont pas traités tôt
 - Le MRP du REDD+ ne peut pas répondre à tous les conflits. Il y a des conflits qui doivent être traités par d'autres instances ou mécanismes, par exemple, le système judiciaire.
- Il est important d'identifier quels sont les systèmes qui existent déjà dans les pays pour répondre aux griefs et qui pourraient être pertinents pour le MRP de la REDD+

Merci !